# ANTIOXIN®W

***POUR L'ÉLIMINATION DE L'OXYGÈNE ET LA PROTECTION DES ARÔMES PRIMAIRES DE VINS***

**ANTIOXIN® W**

**ELIMINE L'OXYGENE ET DONNE UNE PROTECTION OXYDASIQUE PROLONGEE**

**ANTIOXIN®W** est un antioxydant énergique qui réduit considérablement ou élimine complètement l'oxygène présent dans le vin ainsi que celui des cols des bouteilles, accumulé successivement dans le liquide.

Grâce à la formulation optimale de ses principaux éléments, **ANTIOXIN®W**, assure :
- l'élimination de l'oxygène
- une protection oxydasique prolongée du vin.

De cette façon, les caractéristiques organo-leptiques du vin sont conservées pour des périodes 4 fois plus importantes par rapport à l'utilisation des produits antioxydants et stabilisants traditionnels.

**PROTEGE LES ARÔMES PRIMAIRES**

Les éléments essentiels des arômes primaires du vin sont liés à la présence des différents com-posants des terpènes, tels que, géraniol linalol, nérol, terpinéol, citronellol, qui influencent de façon déterminante l'expression aromatique du vin dérivé de cépages nobles tels que le Sauvignon Blanc, le Weisser Riesling, le Gewürztraminer, le Muscat, etc...

Les terpènes peuvent subir des mutations rapides et draconiennes dans le vin, surtout en présence de quantité importante d'oxygène dissout, d'où la nécessité de le protéger.

**REMPLACE AVANTAGEUSEMENT L'ACIDE ASCORBIQUE ET L'ANHYDRIDE SULFUREUX**

***ANTIOXIN®W*** remplace avantageusement l'acide ascorbique dans le traitement du vin. Il possède une action plus énergique sur l'oxygène et évite l'utilisation du $SO_2$ sous différentes formes pour empêcher les risques d'oxydation causés par le métabolisme particulier, propre à l'acide ascorbique.

**STABILISE LE POTENTIEL AROMATIQUE**

***ANTIOXIN®W*** se mélange immédiatement avec l'oxygène dissout dans le vin: son avidité d'oxygène, renforcée par la combinaison optimale de ses composants est telle qu'il permet la stabilisation optimale du potentiel aromatique.

## DOSAGE

**5-20 g/hL** du vin.
**20 g/hL d'*ANTIOXIN®W*** donnent des valeurs initiales de 54 mg/L de $SO_2$. L'acide ascorbique reste présent dans le vin pour exercer son effet protecteur pour des temps 10 fois plus importants à ceux que l'on peut obtenir par adjonction combinée avec l'$SO_2$.

## MODE D'EMPLOI

Délayer la dose dans 10 volumes d'eau et appliquer uniformément dans la masse à traiter.
***ANTIOXIN®W*** ne laisse aucun résidu d'additifs ou de coadjuvants technologiques inconnus dans le vin traité. Les vins soumis à ce type de traitement peuvent être commercialisés sur tous les marchés vinicoles.

## COMPOSITION

Pyrosulfite de potassium et sa combinaison équimoléculaire avec l'acide ascorbique tamponné.
Pour usage œnologique.
Conforme aux normes CEE.
Reg. n° 822/87 AN VI.
Pour denrées alimentaires.
Utilisation limitée.

## CONDITIONNEMENT

Paquet : 1 kg. Carton : 20 kg
Code produit : 001737B
Sac de 10 kg
Code produit : 001737

SPINDAL Sarl - AEB GROUP – Z.I. – 3 Rue Ampère
77220 Gretz-Armainvilliers - FRANCE
Tél : + 33 (0).1.64.07.80.00 - Fax : + 33. (0).1.64.07.59.20
e-mail : spindal@spindal.fr

# FICHE TECHNIQUE ET DE SECURITE 1

| | | |
|---|---|---|
| **1.1** | **Dénomination** | ***ANTIOXIN®W*** |
| 1.2 | **Société Productrice** | Sté SPINDAL Z.I. 3 Rue Ampère 77220 Gretz-Armainvilliers |
| 1.3 | **Utilisation** | Elimine l'oxygène et augment les arômes primaires des vins. |
| 1.4 | **Dose d'emploi** | 5-20g/hL. |

**2 Composition et information sur les composants**

**E 224 Pyrosulfite potassique n. CAS 16731-55-8 : concentration 50%.**

**E 300 Acide ascorbique : concentration 50%**

**3 Identification des dangers sur les indications du producteur (directive CEE 67/548)**

3.1 Provoque de graves inflammations au contact des yeux.

3.2 Le produit n'a pas été testé sur les animaux, mais on peut prévoir, qu'en cas d'application sur les yeux d'un animal des lésions du tissu oculaire qui persistent au moins 24 heures après l'essai.
Provoque des irritations graves du système respiratoire. Normalement ces irritations sont observées en pratique.

3.3 **Au contact avec des acides il dégage un gaz toxique.**

**4 Soins d'urgence**

4.1 En cas de contact avec les yeux, laver soigneusement, et abondamment à l'eau et consulter un médecin.

4.2 En cas d'ingestion emmener la victime à l'hôpital avec la présente fiche technique et de sécurité.

**5 Consignes d'incendie**

Le produit n'est pas inflammable.

5.1 **En présence d'incendie, *ANTIOXIN W* peut dégager des gaz toxiques (anhydride sulfureux).**

5.2 Eloigner les personnes présentes de l'incendie, s'en approcher qu'en cas d'extrême urgence muni d'un masque à gaz.

5.3 Eteindre l'incendie à l'eau à moins d'indication contraire, consulter les fiches techniques et de sécurité des autres produits stockés en magasin.

5.4 Maintenir froid les sacs en les arrosant à l'eau et veiller à ne plus faire progresser le feu.

5.5 Eteindre le feu avec poudre chimique ou mousse.

**6 Consignes en cas de fuites accidentelles**

6.1 Boucher les fuites, récupérer le produit et éviter qu'il finisse à l'égout.

6.2 En cas de mise à l'égout, prévenir les autorités compétentes.

6.3 **Ne pas neutraliser avec des produits acides, car il dégage des vapeurs toxiques (anhydride sulfureux).**

**7 Manipulation et stockage**

7.1 Manipuler avec des lunettes, de protection totale des yeux.

7.2 Utiliser des gants de caoutchouc ou PVC.

7.3 Tenir loin des sources de chaleur et ne pas l'exposer aux rayons du soleil.

7.4 Tenir hors de la portée des enfants

7.5 **Tenir loin des produits acides et oxydants.**

7.6 Stocker le produit dans un endroit frais (max 35°C) et bien aéré.

7.7 **Si nécessaire, utiliser un masque antipoussière ou à filtre avec cartouche pour l'anhydride sulfureux.**

**8 Contrôle de l'exposition et protection individuelle**

8.1 TLV-TWA mg/ $m^3$ : pas déterminé

8.2 TLV-TWA ppm : pas déterminé

8.3 Protection des mains : manipuler avec des gants de caoutchouc ou PVC.

8.4 Protection des yeux : utiliser des lunettes de sécurité avec protection totale des yeux.

8.5 Protection de la peau : utiliser un tablier en caoutchouc ou en plastique avec des bottes antidérapantes **en prenant bien soin de mettre le pantalon à l'extérieur des bottes**.

8.6 Il est conseillé d'aérer le local pendant l'utilisation du produit.

8.7 Ne pas fumer pendant l'utilisation du produit.

**9 Propriétés physiques et chimiques**

| | | |
|---|---|---|
| 9.1 | Aspect physique : | poudre fine blanche |
| 9.2 | Odeur : | perceptible d'anhydride sulfureux |
| 9.3 | pH tel quel : | Néant |
| 9.4 | pH 1 % : | 3,6 |
| 9.5 | Point d'ébullition : | néant |
| 9.6 | Point de solidification : | supérieur à 300°C |
| 9.7 | Point d'inflammabilité : | néant |
| 9.8 | Inflammabilité : | non inflammable |
| 9.9 | Auto inflammabilité : | néant |
| 9.10 | Propriété explosive : | néant |
| 9.11 | Propriété comburante : | néant |
| 9.12 | Tension de vapeur : | néant |
| 9.13 | Poids spécifique apparent | sans tassement 0,88 |
| 9.14 | Poids spécifique apparent | avec tassement 1,05 |
| 9.15 | Solubilité : | miscible à l'eau |
| 9.16 | Conductivité sol. 1% à 25°C : | 380.000 microSiemens/m |
| 9.17 | Viscosité : | néant |
| 9.18 | Tension superficielle | néant |
| 9.19 | Contenu en $SO_2$ | 27% |

# FICHE TECHNIQUE ET DE SECURITE 2

***ANTIOXIN® W***

**10 Stabilité et réactivité**

10.1 Stable à la température de stockage. Eviter l'exposition au soleil ou à la lumière.

10.2 Ne pas mélanger avec des produits acides et éviter le contact avec des substances oxydantes ; il donne des réactions très exothermiques.

10.3 Utiliser le produit à température ambiante.

10.4 **Avec des substances oxydantes il peut donner des réactions exothermiques violentes.**

10.5 **Au contact des acides il dégage de l'anhydride sulfureux.**

10.6 **Au contact de l'eau on a une augmentation de cession spontanée d'anhydride sulfureux.**

**11 Toxicologie**

11.1 Toxicité aiguë par voie orale
DL 50 orale supérieure à 2000 mg/kg rat wistar mâle
DL 50 orale supérieure à 2000 mg/kg rat wistar femelle.
Toxicité aiguë du tissu cutané
DL 50 cutané : pas déterminé

**12 Informations écologiques**

Les critères d'évaluation de l'impact de la préparation sur l'atmosphère, sont encore en phase d'évolution.

**Le produit ne donne aucun apport en DOC**.

**13 Epuration**

13.1 Le produit à traiter est à considérer comme effluent spécial et doit être épuré en station d'épuration appropriée. Neutraliser avec soude ou chaux et oxyder avec du sulfate avant l'élimination, par exemple, avec de l'eau oxygénée diluée, agiter lentement et surveiller la température.

Ne disposant pas de station d'épuration s'adresser à une société de traitement spécialisée en montrant la fiche technique et de sécurité. Les contenants sont en aluminium et peuvent être réutiliser comme matière première par des sociétés spécialisées.

L'épuration des effluents par une société spécialisée doit être déclarée et enregistrée auprès des autorités compétentes.

**Ne pas laisser les contenants dans la nature.**

**14 Informations sur le transport**

**Pas classé.**

**15 Informations sur la réglementation**

Etiquetage sur indications du producteur selon la directive CEE 67/548

**Xi - Irritant**

**Nature des risques spécifiques :**

**R 31 Au contact d'acides, il dégage un gaz toxique.**

**R 36 Irritant pour les yeux.**

**R 37 Irritant pour les voies respiratoires.**

**Conseil de prudence :**

**S26** En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.

**16 Informations complémentaires**

16.1 Il est bon de rappeler périodiquement aux utilisateurs les risques encourus en utilisant le produit.

16.2 Le produit n'est pas d'après la loi, sujet à restrictions particulières en matière de contrôles sanitaires.

16.3 La présente fiche technique a été rédigée par les services techniques de la société SPINDAL avec le maximum d'informations à notre disposition à la date de la dernière mise à jour.
Les informations contenues dans cette fiche font référence et ne peuvent être valables que dans le cas où le produit serait utilisé seul, en cas de combinaison avec d'autres produits ou dans d'autres conditions d'utilisation que celles décrites, rien du contenu de la présente fiche technique et de sécurité ne peut être garanti. Rien du contenu de la présente fiche doit être interprété comme une garantie, implicite ou explicite.
Dans tous les cas, l'application des consignes de sécurité et l'adaptabilité du produit à des usages particuliers propres à l'utilisateur sont sous la responsabilité de ce dernier.

16.4 Paquet : 1 kg en carton de 20kg. Code produit : 001737B

16.5 Sac : 10 kg. Code produit : 001737

**Pour toutes informations complémentaires, écrire ou téléphoner à la société SPINDAL - Z.I. 3 rue Ampère 77220 Gretz-Armainvilliers Tél : 01.64.07.80.00 Fax : 01.60.07.59.20 - e-mail : spindal@spindal.fr**

**DATE DE LA DERNIERE MISE A JOUR : octobre 2005**